

## ENSEIGNANTS ARTISTIQUES temporaire 25 % (5h hebdomadaire) (H/F) spécialité percussion 2021 R 02

### CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL

2021 R02

#### PRESENTATION

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental gère et anime un réseau d'équipements sur Niort, Vouillé et Chauray pour accueillir 1 200 élèves jeunes ou adultes, dans 41 disciplines différentes. Il conduit une politique territoriale de l'enseignement de la Danse et de la Musique en se fondant sur un enseignement artistique spécialisé en cursus, en tissant des collaborations avec les établissements d'enseignements scolaires, en amplifiant les passerelles avec les acteurs de la création. Le CRD développe également les pratiques artistiques des amateurs et prend toute sa place dans la vie culturelle sur et hors le territoire. Dans ce cadre, Niort Agglo recherche un enseignant en percussions disponible les mardis à partir de septembre

#### MISSIONS

- Conduire et accompagner des projets pédagogiques, artistiques et culturels
- Enseigner une discipline artistique
- Organiser et suivre les études des élèves
- Évaluer des élèves

#### PROFIL

- Titulaire du DE (diplôme d'Etat)
- Expérience dans un poste similaire : votre connaissance des contraintes liées à la production de spectacles vivants vous permet d'être à même de vous placer en interlocuteur privilégié du service Action culturelle du CRD
- Vous savez faire preuve d'une réflexion approfondie sur l'enseignement de la discipline, et d'une capacité d'adaptation qui s'appuie sur une analyse de l'évolution des pratiques, des répertoires et des publics d'aujourd'hui

#### CONDITIONS STATUTAIRES

- Les agents non fonctionnaires sous réserve de justifier des compétences et expériences requises

#### RENSEIGNEMENTS

Après de:

Monsieur José RICHAUD - Directeur du CRD - jose.richaud@agglo.niort.fr ou

Monsieur Stéphane ROYON - Adjoint au Directeur - stephane.royon@agglo-niort.fr

Adresser votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de la copie de vos diplômes et du dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires (à fournir obligatoirement avec le dossier), avant le **31/07/2021** en mentionnant la référence **2021 R 02 enseignant en percussions** sous couvert de votre responsable hiérarchique direct pour les agents de la CAN, à

Monsieur le Président

Par mail, à candidature.rh@agglo-niort.fr

ou

Par courrier, à la Communauté d'Agglomération du Niortais

Service des Ressources Humaines

140 rue des Equarts

CS 28770 - 79027 NIORT

A Niort, le 07/06/2021.

Pour Monsieur le Président,  
Jérôme Baloge,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des services  
techniques,

Erick Veyrie